



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 28 avril 2020

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants :

- Philippe DUCROCQ
- Philippe GRATADOUR
- Valérie MOREL

Etaient également présents : Christophe BACHOLLE et Pierre NOUALHAGUET

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Révision du PLU de Genech (59)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Mise en compatibilité du PLU d'Amiens pour implanter une centrale photovoltaïque (80)
- Révision du PLU de Le Fayel (60)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Elaboration du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de la Brèche (60)

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Projet de création d'un entrepôt logistique par la société Calais Log Invest à Calais (62)

Autres dossiers soumis à délibération

Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet d'augmentation de la capacité de stockage de produits pyrotechniques à Margival et Neuville-sur-Margival (02), soumise à évaluation environnementale.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

Néant

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,

Patricia CORREZE-LENEE